

15/06/2021

531243 - Actu-Juridique.fr

AXA EPARGNE ENTREPRISE

Société Anonyme au capital de 14 820 521,34 euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX

428 191 027 R.C.S. NANTERRE

Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Créances sur les établissements de crédit	46 575 569	51 952 724
Actions et autres titres à revenu variable	5 102	5 662 550
Participations et autres titres détenus à long terme	27 740	25 000
Comptes de négociation et de règlement	784 046	1 688 023
Autres actifs	9 288 926	4 681 840
Comptes de régularisation	979 082	732 580
TOTAL ACTIF	57 660 464	64 742 718

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit	34 077 189	39 805 536
Autres passifs	4 127 442	3 401 583
Comptes de régularisation	1 655 314	1 018 871
Compte de négociation et de règlement	13 961 938	11 815 344
Capitaux propres hors FRBG	3 838 582	8 701 385
- Capital souscrit	8 820 521	19 770 132
- Report à nouveau	(119 136)	(6 615 544)
- Résultat de l'exercice	(4 862 803)	(4 453 204)
TOTAL PASSIF	57 660 464	64 742 718

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	639	253
Commissions (produits)	5 136 485	5 454 199
Commissions (charges)	(294 095)	(47 421)
Autres produits d'exploitation bancaire	8 155	-
PRODUIT NET BANCAIRE	4 851 184	5 407 030
Charges générales d'exploitation	(9 593 695)	(9 980 825)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(4 742 511)	(4 573 795)
Coût du risque	(120 292)	120 591
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AVANT IMPOT	(4 862 803)	(4 453 204)
RESULTAT NET	(4 862 803)	(4 453 204)

ANNEXE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 (en euros, sauf indication contraire).

PRESENTATION DE LA SOCIETE. AXA EPARGNE ENTREPRISE (AEE) délègue depuis juillet 2003 l'activité de tenue de compte à sa filiale SERVICES EPARGNE ENTREPRISE (S2E) basée à Nantes, co-détenue depuis sa création avec la SOCIETE GENERALE. En 2006, deux nouveaux partenaires : HSBC et BNP sont entrés dans cette participation, portant ainsi les taux de détention respectivement à : 10,28 % pour AXA EE ; 39,92 % pour SG ; 14,18 % pour HSBC ; 35,62 % pour BNP. La société S2E a pour objet de fournir des prestations techniques en matière de tenue de registre d'épargne salariale et de tenue de compte conservation de parts d'épargne salariale auprès de ses associés. L'ensemble des coûts supportés par la société est facturé aux associés sur la base du prix de revient. La répartition entre les associés est réalisée à partir de clés approuvées par le Conseil de Surveillance de la société. Un mécanisme de reddition des comptes techniques et des comptes bancaires liés à la gestion technique des opérations de tenue de comptes et conservation (TCCP) entre S2E et AXA EE a été mis en place depuis 2008 (transmission mensuelle d'une balance auxiliaire). **I. Faits marquants de l'exercice.** En date du 28/05/2020, l'Assemblée Générale a pris la décision de réduire le capital à hauteur de 10 950 Keuros, le capital est donc passé de 19 770 Keuros à 8 820 Keuros. La valeur nominale des actions passe ainsi de 1,30 euros à 0,58 euros. Cette réduction de capital est affectée en totalité au compte de report à nouveau qui passe ainsi de - 11 068 Keuros à - 119 Keuros. Dans un contexte 2020 marqué par la pandémie Covid-19 et ses effets sanitaires, financiers et économiques, l'activité d'AXA EPARGNE ENTREPRISE (« AEE ») fait résilience. Une diminution des rachats est constatée malgré la disponibilité de 30 % des encours. **II. Eléments postérieurs à la clôture.** Une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 6 000 000,82 euros a été décidée pour la société AXA EPARGNE ENTREPRISE par le Conseil d'administration du 29/01/2021 par l'émission d'actions nouvelles souscrites intégralement par l'actionnaire majoritaire AXA FRANCE VIE pour 0,58 euros de valeur nominale chacune. Après augmentation le capital s'élève à 14 820 520,34 euros. Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. **III. Autres informations.** **1. Société consolidante.** La société AXA EE appartient au groupe AXA dont la société mère est AXA S.A., située au 25, avenue Matignon - 75008 PARIS et inscrite au Registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920. La société AXA établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus selon la méthode de l'intégration globale. **2. Intégration fiscale.** La société AXA EE est rattachée au groupe d'intégration fiscale AXA SA. **IV. Engagements hors-bilan.** Néant. **V. Effectif et rémunération.** a) Effectif. Néant. b) Rémunération. Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Principes. Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2002-04 du 12/12/2002 du Comité de la Réglementation Comptable (relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. **Créances sur les établissements de crédit.** Ce poste comprend les comptes bancaires pour le fonctionnement propre d'AXA EE et les comptes bancaires cantonnés (dédiés à l'activité technique de TCCP). Les comptes bancaires cantonnés sont gérés techniquement par S2E et remontés via la balance de reddition chez AXA EE. Ces comptes bancaires sont ouverts auprès de la SOCIETE GENERALE, BPSS (au titre du compte miroir) et HSBC au nom d'AXA EE. Ils sont enregistrés comptablement pour leur montant net,

dans le poste « comptes bancaires à vue » d'AXA EE. **Participations et autres titres immobilisés.** Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de sa détention durable par la société. **Valeurs mobilières de placement.** Elles sont représentées par des SICAV - AXA COURT TERME pour 5 Keuros. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. **Immobilisations.** Les actifs incorporels sont représentés uniquement par la quote-part de l'acquisition du logiciel NOEE, outil de gestion commun aux quatre associés Teneurs de compte (associés et clients de S2E), cette quote-part a été re-facturée par S2E jusqu'à la date de migration sur le logiciel qui a eu lieu en février 2008. Le mode d'amortissement est calculé sur le mode linéaire dont la durée est 5 ans. Ces actifs incorporels liés à NOEE ont été complètement amortis en 2014. **Opérations avec la clientèle.** Il n'y a pas d'opération avec la clientèle. **Comptes de négociation et de règlement.** Les versements des entreprises sont crédités aux comptes entreprises CCB-FCPE (cash). Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Les comptes salariés sont soldés par le crédit des comptes de titres à recevoir. Les remboursements de parts de FCPE sont crédités sur le compte de titres à livrer. Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Ces derniers sont soldés par les comptes bancaires. Les créances liées aux opérations techniques de tenue de comptes et conservation (TCCP), qui résultent du fonctionnement des comptes ci-dessus, sont dépréciées comme suit : **Pour les comptes entreprises et salariés (cash).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette analyse est basée sur l'antériorité des soldes débiteurs entreprise par entreprise. **Pour les comptes souscriptions et remboursements (titres).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette étude est basée sur les résultats de rapprochement des titres avec le dépositaire au 31/12/2020. Les pertes potentielles sont provisionnées à 100 %, cette année aucune provision n'a été comptabilisée. **Pour les comptes mécomptes récupérables entreprises - mécomptes récupérables salariés.** Une provision pour risque et charge sert à anticiper sur les pertes futures, au sens comptable il s'agit un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise, qu'il convient de rattacher à l'exercice comptable au cours duquel elles sont apparues. Les provisions sur les mécomptes permettent d'anticiper les pertes futures liées au non-recouvrement des mécomptes récupérables entreprises et salariés. Chaque trimestre, le Contrôle Interne se charge de transmettre à la comptabilité filiale d'AXA FRANCE le montant des provisions pour risques et charge liés aux mécomptes récupérables. Les mécomptes initiés en année 2018 et antérieures seront entièrement provisionnés afin de rendre compte de l'augmentation du risque de non-recouvrement, les mécomptes initiés en année 2019 seront provisionnés à 50 %. Les mécomptes en 2020 sont de 39 Keuros et ont été positionnés en client douteux. **Autres actifs. Créances clients et comptes rattachés.** Les créances clients provenant de la facturation des prestations de tenue de compte et annexes comptabilisées au poste opérations avec la clientèle sont dépréciées selon les règles suivantes : dépréciation de l'intégralité des créances antérieures à l'exercice 2020 ; dépréciation de 50 % des créances relatives à l'exercice 2020. Une analyse détaillée a permis d'obtenir des engagements de paiements, de ce fait ces créances n'ont pas été provisionnées. Suite à l'analyse de nos créances clients et conformément au règlement du CRC n° 2002-03 du 12/12/2002, nous avons procédé au déclasserment et dépréciation des créances impayées. La provision pour dépréciation s'élève à 782,5 Keuros, du fait d'une reprise de 125 Keuros et d'une dotation de 245 Keuros sur l'exercice 2020, qui impacte le poste coût du risque. **Autres créances.** Ce poste est essentiellement composé des montants dus par les sociétés de gestion, le Trésor Public et le fonds de garantie des dépôts, ainsi que la balance de reddition. **Compte de régularisation.** Ce poste est constitué principalement par des factures à établir pour un montant de 915 Keuros. **Coût du risque.** Au compte de résultat, le poste coût du risque comprend les dotations et reprises de dépréciation des créances sur la clientèle. Les mécomptes sont la conséquence des erreurs opérationnelles liées aux comptes des salariés des entreprises clientes. **Délaïs de paiement.** L'ensemble des dettes fournisseurs est réglé dans les 45 jours fin de mois de la réception de la facture. Les soldes des dettes fournisseurs se décomposent comme suit (en Keuros) : GIE AXA : 232, AXA FRANCE IARD : - 12, S2E : 877, AXA PARTNERS : 31, Honoraires : 32, CACEIS : 167, Divers : 3, COMDATA : 253, Total : 1 582.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.

	31/12/2019	Aug.	Dim.	31/12/2020
Capital social composé de				
15 207 794 actions de 0,58 euro.....	19 770 132	-	10 949 612	8 820 521
Report à nouveau.....	(6 615 544)	-	(6 496 407)	(119 136)
Bénéfice de l'exercice 2020.....	(4 453 204)	(4 862 803)	(4 453 204)	(4 862 803)
SITUATION DES CAP. PROP.	8 701 384	(4 862 803)	0	3 838 581

Détention du capital. AXA FRANCE VIE, Nombre de titres : 15 207 786, Pourcentage de détention : 100,00, VAMOPAR, Nombre de titres : 6, Pourcentage de détention : NS, AXA FRANCE VIE et AXA FRANCE IARD, Nombre de titres : 1, Pourcentage de détention : NS, Total, Nombre de titres : 15 207 794.

ETAT DES CREANCES	31/12/2020		31/12/2019	
	Montant	A 1 an au +	A + d'un an	Montant
Créances sur les états de crédit.....	46 575 569	46 575 569	-	51 952 724
- Disponibilités	46 120 174	46 120 174	-	51 139 529
- Chèque en attente				
d'encaissement	455 395	455 395	-	813 196
Actions et autres tit. à rev. var. :				
valeurs mobilières de placement ..	5 102	5 102	-	5 662 550
Participations et autres titres				
détenus à long terme : S2E.....	27 740	-	27 740	25 000
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
- Projet NOE	4 449 453	-	4 449 453	4 449 453
- Amortissements projet NOE.....	(4 449 453)	-	(4 449 453)	(4 449 453)
Comptes de négociation et de				
règlement : cptes clients : op. tit. .	784 046	784 046	-	1 688 023
Autres actifs.....	9 288 926	9 288 926	0	4 681 840
- Créances clts et comptes ratt.	62 975	62 975	0	116 132
. Clients douteux	845 511	845 511	-	778 376
. Prov. pour dépréc. des clients.....	(782 536)	(782 536)	-	(662 244)
- Autres créances	9 225 951	9 225 951	0	4 565 709
. Etat, autres collectivités : taxe				
sur la valeur ajoutée.....	4 549 301	4 549 301	-	2 412 509
. Dépôts.....	1 073	1 073	-	1 073
. Comptes courants : Entité du				
groupe AXA.....	0	0	-	72

. Comptes courants : AXA IM	0	-	-	1 150 315
. Comptes clients	2 752 392	2 752 392	-	498 082
. Balance reddition	1 923 185	1 923 185	-	503 659
Comptes de régularisation	979 082	979 082	-	732 580
- Clients - Produits non facturés : frais : tenue de compte	915 396	915 396	-	670 529
- Autres débiteurs divers : S2E : refacturation des frais de personnel détaché	63 686	63 686	-	62 051
TOTAL GENERAL	57 660 464	57 632 724	27 740	64 742 718

ETAT DES IMMOBILISATIONS. Ouverture et clôture. Projet NOE : 4 449 453,53, Amortissement Projet NOE : 4 449 453,53.

ETAT DES DETTES EXIGIBLES. Montant brut. Dettes envers les établissements de crédit, Solde créditeur de banque, 31/12/2020 : 34 077 189, 31/12/2019 : 39 805 536, Compte de négociation et de règlement, Comptes de la clientèle : négociation et règlement relatifs aux opérations titres, 31/12/2020 : 13 961 938, 31/12/2019 : 11 815 344, Autres passifs, 31/12/2020 : 4 127 442, 31/12/2019 : 3 401 583, Dettes fiscales et sociales, 31/12/2020 : 2 881 492, 31/12/2019 : 2 483 595, Autres organismes sociaux, 31/12/2020 : 838 160, 31/12/2019 : 1 523 356, Etat : taxe sur la valeur ajoutée, 31/12/2020 : 2 042 816, 31/12/2019 : 960 239, Etat : autres impôts taxes et assimilés, 31/12/2020 : 516, Autres dettes, 31/12/2020 : 1 245 950, 31/12/2019 : 917 988, Compte courant AXA IM, 31/12/2020 : 470 658, Compte courant entités groupes, 31/12/2020 : 172 405, Compte fournisseur, 31/12/2020 : 602 887, 31/12/2019 : 917 988, Comptes de régularisation, 31/12/2020 : 1 655 314, 31/12/2019 : 1 018 871, Fournisseurs et comptes rattachés factures non parvenues, Charges à payer fournisseurs, 31/12/2020 : 1 582 194, 31/12/2019 : 931 729, Clients - Prélèvement, Frais divers facturés aux salariés à reverser au TCC FAE, 31/12/2020 : 73 120, 31/12/2019 : 87 142, Total général, 31/12/2020 : 53 821 883, 31/12/2019 : 56 041 333.

PROVISIONS. Néant.

CHARGES A PAYER PAR NATURE. Autres passifs, Dettes fiscales et sociales, 2020 : 2 881 492, 2019 : 2 483 595, Autres organismes sociaux, Sécurité sociale, organismes sociaux, prévoyance, 2020 : 838 160, 2019 : 1 523 356, Taxe sur la valeur ajoutée, 2020 : 2 042 816, 2019 : 960 239, TVA collectée, 2020 : 1 920 279, 2019 : 949 059, Sur factures à établir, 2020 : 122 537, 2019 : 11 179, Etat : autres impôts taxes et assimilés, 2020 : 516, Compte de régularisation, 2020 : 1 655 314, 2019 : 1 018 871, Dettes fournisseurs et comptes rattachés, 2020 : 1 582 194, 2019 : 931 729, Honoraires Commissaires aux comptes et Avocats, 2020 et 2019 : 32 110, Sous-traitance Comdata, 2020 : 252 840, 2019 : 156 000, Sous-traitance S2E, 2020 : 876 782, 2019 : 708 000, AXA PARTNERS, 2020 : 30 600, Sous-traitance : GIE AXA FRANCE, AXA FRANCE, GIE AXA TECHNOLOGIE, 2020 : 220 182, 2019 : (116 624), Shareplan, 2020 : 166 800, 2019 : 145 800, Divers, 2020 : 2 880, 2019 : 6 444, Clients - prélèvement, Frais divers facturés aux salariés et reverser au TCC FAE, 2020 : 73 120, 2019 : 87 142, Total, 2020 : 4 536 806, 2019 : 3 502 466.

PRODUITS A RECEVOIR PAR NATURE ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE. Comptes de régularisation, Clients et comptes rattachés non facturés, Tenue de compte FCPE, 2020 : 915 396, 2019 : 670 529, Autres débiteurs, S2E : refacturation des frais de personnel détaché T4, 2020 : 63 686, 2019 : 62 051, Total, 2020 : 979 082, 2019 : 732 580.

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION 31/12/2020. Dépenses d'exploitation, 31/12/2020 : 9 887 790, 31/12/2019 : 10 028 246, Autres achats et charges externes, 31/12/2020 : 9 318 781, 31/12/2019 : 9 474 315, Impôts, taxes et versements assimilés, 31/12/2020 : 95 567, 31/12/2019 : 96 895, Autres charges, 31/12/2020 : 179 347, 31/12/2019 : 409 615, Charges financières, 31/12/2020 : 294 095, 31/12/2019 : 47 421, Recettes d'exploitation, Pour risques et charges : reprise de provisions, 31/12/2020 : (125 076), 31/12/2019 : (120 591), Total, 31/12/2020 : 9 887 790, 31/12/2019 : 10 028 246, Comptes clients opérations sur titres, Provisions sur mécomptes récupérables : reprise, 31/12/2019 : (120 591), Créances clients et comptes rattachés, Provision sur créances clients : produits facturés, Dotation, 31/12/2020 : 245 368, Reprise, 31/12/2020 : (125 076), Total, 31/12/2020 : 120 292, 31/12/2019 : (120 591).

CHARGES EXCEPTIONNELLES. Néant.

VENTILATION DES COMMISSIONS PRODUITS (en Keuros).

	31/12/2020	31/12/2019	Variation en %
Frais de tenue de cpte à la ch. des ent.	2 602	2 733	- 5
Frais d'acheminement et de mise sous pli...	141	300	- 53
Frais salariés	2 084	1 918	9
Frais d'ouverture de dossier.....	107	100	7
Frais OPE COLL AXA	115	341	- 66
Divers frais.....	87	62	40
TOTAL	5 136	5 454	-6

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE. Taux moyen I.S. pris = 28,92 %, Ecarts de valeurs liquidatives OPCVM et Total accroissements : - 74 044, Ecarts de valeurs liquidatives OPCVM et Total allègements : - 9, Résultat fiscal : - 74 035, Crédit à imputer sur déficits reportables (31/12/2020) : 23 569 986, Situation fiscale latente nette : 23 569 986.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	C.A. 2020
	Capitaux propres	Dividende encaissé	Valeur nette titres	Résultat 2020
S2E - EPARGNE SERVICES ENTREPRISES 32, rue du Champ de Tir 44 NANTES	213 670	10,28 %	27 740	55 431 433
	213 670	-	27 740	n/a

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2020 s'élevant à 4 862 802,92 euros au poste report à nouveau. Le compte report à nouveau présentera, après affectation du résultat, un solde négatif 4 981 938,94 euros. Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXA EPARGNE ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux compte tenu de la réception tardive de certains documents. Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21 mai 2021, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Gérard COURREGES.

Le rapport de gestion est à la disposition du public au siège social.